

ACCESSIBILITÉ

Fiche conçue en partenariat avec la Mission Handicap du spectacle vivant et enregistré d'Audiens

Est considéré comme **accessible** tout bâtiment ou aménagement permettant **aux personnes en situation de handicap** de circuler, d'accéder aux locaux, d'utiliser les équipements, de se repérer, de communiquer et de **bénéficier des prestations** en vue desquelles cet établissement ou cette installation a été conçu, **avec la plus grande autonomie possible**. Les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, **présenter une qualité d'usage équivalente**.

DÉFINITION DU HANDICAP

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 définit le handicap comme « toute **limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société** subie dans son environnement par une personne **en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive** d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou trouble de santé invalidant. »

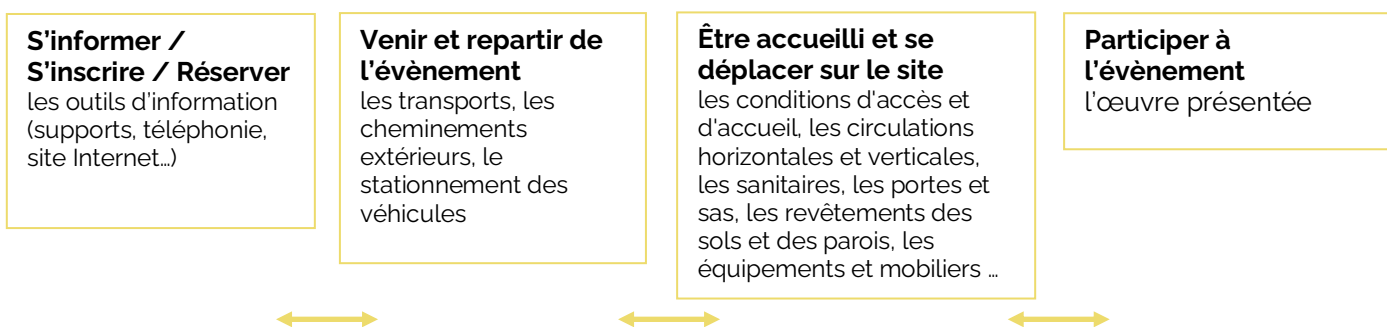
Le Registre public d'accessibilité

Obligatoire pour tous les Etablissements recevant du public (ERP), il a pour objectif d'informer les visiteurs du degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations. Il doit être consultable sur place, que ce soit sous format papier ou dématérialisé.

LA CHAÎNE D'ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité doit s'envisager dans une optique de chaîne sur l'ensemble d'un parcours et non de façon segmentaire. Lorsque cette chaîne est coupée, l'accessibilité globale est remise en cause.

La chaîne de l'accessibilité se conçoit selon 4 axes :



LA CONCEPTION UNIVERSELLE

« La conception universelle est une stratégie qui vise à concevoir et à composer différents produits et environnements qui soient (...) accessibles, compréhensibles et utilisables par tous, sans devoir recourir à des solutions nécessitant une adaptation ou une conception spéciale. » [Comité des ministres du Conseil de l'Europe].

La pratique montre que **ce qui est un besoin pour certains, devient un confort pour les autres** : tout le monde profite des portes plus larges et automatiques, d'une signalétique claire et bien visible, de la multiplication des canaux de communication pour faire passer des informations... Se soucier de l'accessibilité de son festival revient donc, non pas à s'intéresser à une partie restreinte de son public, mais bien à **investir pour une qualité d'accueil et de service pour toutes les personnes qui fréquenteront l'évènement**.

- 01** Procéder à un état des lieux de l'accessibilité, sur chaque étape de la chaîne d'accès. Pour ce travail, vous pouvez vous faire conseiller par la Mission Handicap du spectacle vivant et enregistré d'Audiens.
- 02** Planifier et hiérarchiser les mesures d'adaptation nécessaires en anticipant l'investissement humain et financier, puis réaliser les améliorations identifiées.
- 03** Etablir et publier votre registre public d'accessibilité.
- 04** Communiquer sur vos actions et dispositifs spécifiques, en direction du secteur associatif mais aussi du grand public, via les lieux de vie, d'activités, de soin et d'éducation.
- 05** Faire l'évaluation de votre accessibilité en aval de l'évènement.

LES 5 PRINCIPALES CATÉGORIES DE HANDICAP

- Le **handicap sensoriel** affecte la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat, le toucher. Il peut être congénitale, faire suite à une maladie, à un accident, à la vieillesse.
- Le **handicap moteur** touche les os, les muscles, les articulations, le système nerveux, réduisant mobilité et motricité. Il peut être d'origine héréditaire, faire suite à une maladie, à un accident ou à la vieillesse.
- Les **handicaps mentaux** ou dits intellectuels, les handicaps psychiques, plus souvent énoncés comme déficiences mentales et psychiques, perturbent les capacités d'apprentissage, l'intégration des règles sociales, la gestion des actes quotidiens. Ces déficiences peuvent être d'origine congénitale, faire suite à une maladie, un accident, découler de conditions psychosociales difficiles.
- Les **maladies invalidantes** et les handicaps invisibles par leurs conséquences, peuvent s'ajouter à ces différents handicaps, occasionnant une gêne, une contrainte au quotidien.
- Les **troubles cognitifs spécifiques développementaux** regroupent principalement les troubles plus connus sous le nom de « troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, TDHA...

CONSEILS POUR L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES

- > Ne la dévisagez pas, soyez naturel, ne vous formalisez pas de certaines attitudes ou certains comportements qui peuvent paraître étranges
- > Faites attention à votre langage, n'employez pas de vocabulaire irrespectueux, discriminant.
- > Une personne en situation de handicap connaît ses difficultés. Il ne faut pas hésiter à les questionner sur ses attentes et besoins : adressez-vous à elle directement et non pas son accompagnateur, s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- > Ne caressez pas le chien guide d'aveugle ou le chien d'assistance, il travaille.
- > Portez une attention particulière à la qualité de la communication. Parlez bien en face de la personne, en adaptant votre attitude (vocabulaire, articulation, intonation, gestes...) à sa capacité de compréhension.
- > Proposez, mais n'imposez jamais votre aide. Ne soyez pas surpris si la personne refuse : elle est à même de vous indiquer ce qu'elle attend de vous ou la manière de l'aider.
- > Gardez le sourire et faites preuve de patience pour éviter de la mettre en difficulté : un accueil et un service adapté de qualité peut demander plus de temps.
- > Ayez à disposition un moyen de communication écrite, par exemple, carnet, stylo, tablette tactile...
- > Si des écrans télévisés sont présents dans votre établissement, veillez à activer le sous-titrage ainsi que l'audiodescription.

LES FREINS ET LEVIERS SELON LA TYPOLOGIE DE HANDICAP

Moteur	Les freins	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacements empêchés par des obstacles, marches, escaliers, pentes trop raides, ressauts de portes, trottoirs, portes ou couloirs trop étroits • Station debout prolongée, distance longue • Hauteur de préhension supérieur à 0,80 m • Temps trop court pour exécuter un geste, une action
	Les leviers	<ul style="list-style-type: none"> • Tout espace fréquenté par les visiteurs doit être large et dégagé de tout obstacle ; des bancs ou chaises ponctueront le cheminement • Le guidage de la personne suivra son rythme • Créer et rendre visible, à défaut signaler, un accueil dédié
Auditif	Les freins	<ul style="list-style-type: none"> • Lire • S'exprimer • Comprendre le langage oral • S'orienter • Environnement sonore et bruits parasites
	Les leviers	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes concernées sont dotées d'outils de communication sur leurs téléphones • Mise en place d'outils d'écriture (tablette, SMS, papier...) • Mise à disposition de boucles magnétiques d'accueil • Espaces à faible résonance • Interprète LSF en présentiel, ou à distance par insertion de vignettes sur écran • Sous titrage simultané pour les débats, conférences, etc, et supports audiovisuels • Créer et rendre visible, à défaut signaler, un accueil dédié • Parler en face de la personne, avec la bouche visible et associer des gestes pour compléter, illustrer ; expression courte et claire
Visuel	Les freins	<ul style="list-style-type: none"> • Se repérer, s'orienter • Déplacements empêchés par des obstacles, marches, escaliers, pentes trop raides, ressauts de portes, trottoirs, portes ou couloirs trop étroits • Indications écrites • Forte luminosité • Absence de description
	Les leviers	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes concernées sont dotées d'outils de lecture, de repérage numérique sur leurs téléphones • La malvoyance nécessite un bon éclairage et l'utilisation d'une signalétique visible, lisible et accessible, et de doubler l'information visuelle d'une information sonore • Tout espace fréquenté par les visiteurs accueillis doit être large, dégagé de tout obstacle ; votre guidage de la personne suivra son rythme, et indiquera les obstacles en amont • Se présenter et indiquer son départ ; offrir son bras/épaule pour guider la personne • Si la personne est accompagnée d'un chien, se situer de l'autre côté de la personne; ne pas s'adresser ni jouer avec le chien • Créer et rendre visible, à défaut signaler, l'accueil dédié • Audio-description, aide à la description... • Luminosité 200 lux minimum
Mental	Les freins	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer • S'orienter
	Les leviers	<ul style="list-style-type: none"> • Une écoute bienveillante, patiente, disponible • Grande attention aux démarches de communication de la personne • Éviter les phrases, raisonnements longs, reformuler la pensée • Une signalétique simple, homogène avec une information écrite doublée de pictogrammes, des équipements simples d'utilisation, un environnement non anxiogène (peu bruyant, avec un éclairage sans effet stroboscopique), un accueil humain avec des attentions spécifiques (calme et patience) • Créer et rendre visible, à défaut signaler, l'accueil dédié
Cognitif	Les freins	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer • S'orienter
	Les leviers	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer que la difficulté de communication n'induit pas une difficulté de compréhension • Montrer d'abord, parler ensuite • Grande attention aux démarches de communication de la personne • Une écoute bienveillante, patiente, disponible • Une parole ralentie • Éviter les phrases, raisonnements longs • Reformuler la pensée • Éviter de vouloir être « drôle » et léger • Créer et rendre visible, à défaut signaler l'accueil dédié, prioritaire
Psychique	Les freins	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer • S'orienter
	Les leviers	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer que la difficulté de communication n'induit pas une difficulté de compréhension • Une écoute bienveillante, patiente, disponible • Grande attention aux démarches de communication de la personne • Éviter les phrases, raisonnements longs, reformuler la pensée • Éviter de vouloir être « drôle » et léger • Créer et rendre visible, à défaut signaler, l'accueil dédié

Pour plus d'informations, consultez notre site web cofees.fr
et retrouvez nos autres **Fiches Pratiques** dans la rubrique '**Ressources**'.

Pour nous joindre : contact@cofees.fr

